

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

L'an deux mille vingt trois, le vingt six juin, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni A la salle des fêtes de Digoin, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 20 juin 2023.

### **DÉLIBÉRATION N° DEL2023\_057 - DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE RENOUVELLEMENT LABEL ACCUEIL VELO 2023**

Le label « Accueil Vélo » est une marque nationale garantissant un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes et cyclotouristes en itinérance.

Mise en place sous l'égide de France Vélo Tourisme, des organismes locaux en bénéficient pour réserver le meilleur accueil aux cyclistes et cyclotouristes partout en France. Il peut s'agir d'un hébergeur, d'un loueur de vélo, d'un réparateur, d'un restaurateur, d'un office de tourisme ou d'un site touristique.

Plusieurs conditions doivent être respectées pour obtenir le label « Accueil Vélo » :

- Être à 5km max d'un itinéraire cyclable ;
- Disposer d'équipements adaptés aux usagers tels qu'un kit de réparation, abris à vélo sécurisé, prise pour recharger les batteries ;
- Un accueil de qualité et complet avec les informations pratiques nécessaire, prévisions météo, conseils, itinéraires ;

L'établissement labellisé est géolocalisé autour du parcours cyclable le plus proche et remonte sur les pages itinéraires et étapes associés du site. Il est également répertorié dans les collections de topoguides vélos, dans les dépliants touristiques et les dossiers dédiés à la filière vélo, ou encore les catalogues des agences de voyages.

**Au 1er janvier 2023, c'est +7300 offres qui sont référencées en France dont +200 établissements en Saône-et-Loire.** L'Office de tourisme intercommunal est labellisé depuis 2016.

Il est rappelé que ce label est attribuée pour trois ans par Mission Tourisme 71 à la suite d'une visite d'audit. Le prix s'élève à 200€. Cependant, l'adhésion est désormais totalement prise en charge par le Département de Saône-et-Loire.

Il est proposé au Conseil communautaire de renouveler ce label pour l'année 2023 pour l'Office de tourisme intercommunal.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'opportunité de bénéficier d'un label attrayant pour le cyclotourisme,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 27 avril 2023,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 15 juin 2023,

*Après interventions du Président Gérald GORDAT et Marie-France MAUNY,*

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand  
Charolais, après en avoir délibéré, au scrutin public:**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE**

- d'approuver le projet d'engagement aux conditions et clauses du référentiel de qualité « Accueil Vélo » tel qu'il est joint en annexe,**
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

<b>Nombre de conseillers en exercice : 74</b>	<b>Secrétariat de séance assuré par : Pierre BERTHIER</b>
<b>Membres présents à la séance : 57</b>	<b>Votants : 64</b>

### **Délégués Communautaires Présents :**

Gérald GORDAT, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Cyrille DUCERF, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Jean ETAIX, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, Régis GAUTHERON, Marie-Agnès FORGEAT, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Stéphane JOURNET, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Bernard MAILLET, Aurelie MANTOUÉ, Myriam PEJOUX, Marie-France MAUNY, Elodie HENRY, Patrice MAILLY, Jean-Louis PETIT, Richard PERRIER

### **Délégués ayant donné pouvoir :**

Magali DUCROISET à Thierry DESJOURS, Anne-Thérèse BLANCHARD à Béatrice LECONTE, Cédric FRADET à Guillaume CHAUVEAU, Edith TERRIER à Aurore PERRIER, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY à Catherine CLERGUÉ, Daniel THERVILLE à Gérald GORDAT

### **Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Céline BIJON, Annie BOISSARD, Julien GAGLIARDI, Gérard LALLEMENT, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Jean-Marc NESME, Patrick PAGÈS, Marc TABOULOT, Jean-Claude MICHEL

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 26 juin 2023  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**